

Assieme ad alcuni colleghi del Seminario di Filologia francese, stiamo preparando il primo numero di una nuova rivista elettronica “Revue Italienne d'études françaises” che, con periodicità annuale, pubblicherà in francese articoli dedicati alla letteratura, la linguistica e la cultura francese. Uno spazio verrà anche riservato alla traduzione sia di prosa saggistica sia di poesia.

La rivista , aperta a contributi di studiosi d'ogni nazionalità, ha come intento quello di offrire una ulteriore sede, autorevole e attenta, agli studi di francesistica, nel solco di una vocazione internazionale sempre viva- nonostante le difficoltà contingenti- nella francesistica italiana. La collocazione interamente online permetterà un facile reperimento di titoli, autori, argomenti e assicurerà la massima diffusione dei testi pubblicati.

La “Revue Italienne d'études françaises” si avvale di un Comitato scientifico composto da C. Biondi, A. Castoldi, M. Delon, G. Giorgi, A. Guyaux, M. Jeanneret, W. Marx, B. Papasogli, S. Teroni, Ch. Thompson, G. Violato. E di una redazione di cui fanno parte – oltre al sottoscritto che si è assunto per ora il compito di direttore – M.C. Gnocchi, H. de Jacquelot, F. Mariotti, N. Minerva, A.M. Scaiola, A.Schoysman, F. Sorrentino.

Gli articoli dovranno essere inviati all'indirizzo mail della Redazione

rief.redazione@gmail.com

e saranno sottoposti anonimi al giudizio di due specialisti dell'argomento prima di essere accettati.

Il termine ultimo fissato per questo primo numero è il 15 settembre. Le norme editoriali sono fornite in allegato.

Noi invitiamo tutti i francesisti italiani e stranieri a collaborare a questa nuova Rivista, inviando articoli, suggerimenti, proposte.

Franco Fiorentino

RIEF – Revue italienne d'études françaises
Présentation typographique

- 1) Formatage informatique du texte sous « rtf » pour tout logiciel (*Windows*, *Macintosh* ou *Linux* – après vérification de la lisibilité sur logiciel *Windows*); police Times New Roman corps 12 pour le titre de l'étude et pour texte ; Times New Roman corps 10 pour les notes. Pas de justification ni d'alinéa pour les paragraphes. Nom de l'auteur et université de provenance en première page.
- 2) Emploi de l'italiques (par exclusion du gras) pour les titres d'œuvres ou de revues, les guillemets n'étant utilisés que pour les citations dans le texte et pour les intitulés d'articles. Les citations se font en hors-texte, sans guillemets et en Times New Roman 10 lorsqu'elles excèdent trois lignes.
- 3) L'appel de note n'est jamais en italique. On ne place pas d'appel de note sur un titre ou un intertitre. Dans tous les cas une note commence par une majuscule et se termine par un point final.
- 4) Les références en note de bas de page se font sur le mode français :
Initiale du Prénom Nom, /Titre du livre en italiques/, volume et/ou tome si nécessaire (vol. / t.), Lieu d'édition, Maison d'édition, « collection entre guillemets », date d'édition, p.
ex. R. Barthes, *L'Aventure sémiologique*, Paris, Seuil, « Points », 1991, p. 20.
- 5) Pour un article extrait d'une revue : Initiale du Prénom Nom, "Titre de l'article entre guillemets", dans /Nom de la revue en italiques/, numéro, date de parution, p. **-**, p. *;
ex : T. Todorov, « Connaissance du vide », dans *Nouvelle revue de psychanalyse*, 11, 1975, p. 145-154, p. 150.
- 6) Pour une étude extraite d'un volume de plusieurs auteurs :
Ex : « Signifiante et sens », dans R. Barthes (dir.), *Mélanges linguistiques offerts à Emile Benveniste*, Paris, Klincksieck, 1975, p. 509-515, p. 512.
- 7) Pour un ouvrage ou un article déjà cité, d'un auteur dont on cite plusieurs textes, répéter le titre en entier, suivi de cit.
ex : R. Barthes, *L'Aventure sémiologique*, cit., p. 25.
S'il s'agit du seul ouvrage de cet auteur cité dans l'article, utiliser la formule *op. cit.* sans répéter le titre.
ex : R. Barthes, *op. cit.*, p. 25.
- 8) Pour deux références consécutives (dans la même note ou dans la note suivante) à des ouvrages d'un même auteur, au lieu de N. Prénom, écrire Id., suivi du titre complet
Ex : R. Barthes, *L'Aventure sémiologique*, Paris, Seuil, 1991, « Points », p. 20 ; Id., *Le Bruissement de la langue*, Paris, Seuil, 1993, « Points », p. 25.
- 9) Pour deux références successives au même ouvrage, écrire :
- Ibid. et l'indication de la page ; ex : R. Barthes, *Le Bruissement de la langue*, Paris, Seuil, 1993, « Points », p. 25; Ibid., p. 28.
- Ibidem, sans autre indication s'il s'agit de la même page ; ex: R. Barthes, *Le Bruissement de la langue*, Paris, Seuil, 1993, "Points", p. 25 ; Ibidem.
- 10) Pour les citations extraites d'un texte littéraire maintes fois cité, vous pouvez utiliser la notation américaine entre parenthèses, pourvu qu'à la première occurrence on indique en note en bas de page la sigle choisie.
ex en note à la première occurrence : F. Cathala, *Le Théorème de Roitelet*, Paris, Albin Michel, 2003 (dorénavant *TR*).
Ex dans le texte « «Tais-toi s'il te plaît !», dit Roitelet au majeur » (*TR*, p. 15).
- 11) Emploi des guillemets dits typographiques (« ») et non des guillemets “ ”. Dans une citation déjà entre guillemets typographiques, on emploiera, au cas où la citation originale comportait elle-même des guillemets, les guillemets “ ”.

12) Ponctuation dans les citations :

a) la citation se termine par un point et elle est placée en fin de phrase : on placera le point hors des guillemets. Ex : Dans la seconde partie, toutes les réticences et indécisions de la jeune fille semblent dues à la situation problématique de ses parents, qui ont pensé que Noël «c'était le moment idéal pour [...] annoncer qu'ils divorçaient».

b) la citation se termine par un point et elle est placée au milieu d'une phrase : on ignore le point dans la citation.

c) la citation se termine par un point d'interrogation/d'exclamation et elle est placée au milieu d'une phrase : on laisse le point d'interrogation/d'exclamation dans la citation.

13) Crochets pour signaler une coupure dans une citation [...] ou l'intervention de l'auteur.

14) Les majuscules seront accentuées.

15) Pour les non francophones : veiller à ce qu'il y ait toujours un espace dit insécable avant les deux-points, le point-virgule, le point d'interrogation, le guillemets dits typographiques (« »).

16) pour l'ensemble du texte, compter un maximum de 35.000 signes, blancs et notes compris.

17) Liste des abréviations :

- Page(s) = p. (même au pluriel)

- Suivante(s) = *sq.*

- Traduction = tr. (en général, il s'agit de traductions françaises ; on donne alors : tr. fr. suivi du prénom et nom du traducteur)

- Éditeur de l'édition critique : éd.

- Direction d'un ouvrage collectif : dir.

- *Confer* = *cf.*

- Tome = t. (+ chiffre en cap. romain ; ex. : t. II)

- Chapitre = ch. (+ chiffre arabe ; ex. : ch. 2)

- Volume = vol. (+ chiffre en cap. romain ; ex. : vol. II)